Mazarin
2848
c.1
ptie. 4

Le quatriesme courrier françois...

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023007309

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL
Mazarin
2848
c.1
ptie. 4

LE QVATRIESME

COVRRIER FRANÇOIS,

TRADVIT FIDELLEMENT

en Vers Burleſques.

A PARIS,

Chez CLAVDE BOVDEVILLE, ruë des Carmes,
au Lys Fleuriſſant.

M. DC. XLIX.

AVEC PERMISSION.

LE QUATRIESME

COVRIER

FRANÇOIS,

TRADVIT FIDELEMENT

en Vers Burlesques.

A PARIS,

Chez CLAVDE BOVDEVILLE, rue des Carmes,
au Lys Flesdrillant.

M. DC. XLIX.

AVEC PERMISSION.

LE QVATRIESME

COVRIER FRANÇOIS

EN VERS BVRLESQVES.

LE Mercredy ſur l'Ordonnance
Du vingt-deux, portant deffence
A tous ceux qui pour ſortir hors
Auront obtenu paſſeports,
De ſortir la Ville auant Paſques
Que par la Porte de S. Iacques,
Ou par celle de S. Denis
Sur peine d'en eſtre punis:
La Cour deffend à toutes ſortes
D'Officiers qui gardent les portes
De ſouffrir paſſer par ailleurs
Que ceux enuoyez par Meſſieurs
Nos Generaux, pour quelque affaire
Qui concerne l'art militaire
Ce fut le vingt-neuf de Ianuier
Qu'elle enioignit à tout Portier
De laiſſer le chemin facille
A ceux des Faux-bourgs, à la Ville,
Et ceux de la Ville, aux Fauxbourgs.

Les iours eſtoient encore tres-courts,
Mais cela ne fit point d'obſtacle
Qu'vn ſecond fils, ſecond miracle,
Né le iour precedent du ſuc
De Monſieur ſon pere le Duc
De la Duché de Longueuille,
Né, dis-ie, dans l'Hoſtel de Ville,
Né fut à S. Iean baptiſé
Et ce iour Chriſtianiſé,
Ayant la Ville pour maraine,
Madame de Boüillon paraine,

944.03
M475m
No. 2848,
pt. 4
872349

(Car dans le ſexe feminin
On n'a iamais dit vn parrain)
Or cette Ducheſſe & la Ville
Tintent le ieune Longueuille,
Et le nommerent Carolus
De Paris, & s'il en faut plus,
D'Orleans, s'il en faut encore,
Comte de S. Paul, que i'honore,
Pour la Ville eſtant le Feron.

La nuit deuant qu'il eut ſon nom,
Les Cheuaux-legers de Corinthe,
Gens à l'eſpreuue de la crainte,
Sur le chemin de Lonjumeau
Rencontrerent ſous vn ormeau
Cent deux hommes d'infanterie
Et ſix cens de Cauallerie,
Hommes qui n'eſtoient pas pour nous,
Sur leſquels & boutte à grands coups
Donna noſtre petite Trouppe
Qui pouſſe, qui bat & qui couppe,
Qu'on pouſſe, qu'on couppe, qu'on bat,
Qui liure & qui reçoit combat,
Et fait ioliment ſa retraitte,
La partie eſtant trop mal faite,
Scuigny commandant pour nous.

Ce iour le temps fut aſſez doux,
Et de Prouence l'on nous mande
Qu'eſtant en proceſſion grande
Le peuple d'Aix fort bon Chreſtien
Pour chommer la S. Sebaſtien,
Il ne fut oncque à telle feſte
Car en criant à pleine teſte
Vn ſancte Sebaſtiane
A peine l'eut-il entonné
Que l'on fit entrer à la fille
Des gens de guerre dans la Ville
Par l'ordre du Comte d'Alets
Gouuerneur de la Ville d'Aix

RBC/NCU

Et du reſte de la Prouence,
Eſpion de ſon Eminence
Surquoy le peuple en vn moment
Prit les armes, & viuement
Pouſſa la guerriere canaille
Au Chaſteau de pierre de taille
Dont elle trouſſa ſon pacquet
Sans equipage & ſans mouſquet
(Si ſortir eſt plier bagage
Lors que l'on ſort ſans equipage
Et que l'on n'a rien à plier)
Le Comte reſta priſonnier.

Et depuis pour nouuelle bonne
Marſeille a ſaiſi la perſonne
Du ieune Duc de Richelieu
De Pont-Courlay le petiot fieu,
General Gallerien de France,
Soupçonné de correſpondance
Auec ledit Comte d'Alets;
Auſſi les vaiſſeaux trouuez prés
Des portes de Thoulon & Marſeille
Sont en captiuité pareille.

Le Samedy trentieſme iour
De l'Ordonnance de la Cour
Les Conſeillers Doux & Viole,
Dont la vertu tient comme colle,
Prirent la poſte en maniment,
Et la Cour fit commandement
Que paſſeports ils deliuraſſent
De toute ſorte & les ſignaſſent,
Tous deux, ou l'vn, l'autre abſent, Et
(En Latin) le Greffier Guyet
Enioint aux Portiers de la Ville
D'ouurir à tous ſoubs tel ſigille,
Sans apporter d'empeſchement
Ny meſme de retardement.

Ce iour la Cour mit en allarmes

Les Clinquaillers & vendeurs d'armes
Car par Arreſt fut deffendu
Que d'ores-en-auant ſoit vendu
Le mouſquet & la bandoüillere
De Charleuille ou de Meziere
Ou du païs des Liegeois,
Plus de huict quart d'eſcus de pois:
Ny que plus de dix francs on vende
Ceux de Sedan & de Hollande:
Ny plus de vingt & quatre ſous
Picques de freſne à communs bouts:
Ny de fortes armes la paire
Enſemble le pot, ſoit plus chere
De douze francs, les piſtollets
Qui ſe montent par des roüets,
Auec les fourreaux, ſeize liures;
Ceux à fuſil, dix-huict: les liures
De la fine poudre à canon
Vingt-quatre ſols: l'autre, vn teſton.

Ce iour les Trouppes d'Alexandre
Allant à Brie pour le ſurprendre,
I'entends les Trouppes de Condé,
Il nous fut à Paris mandé,
Surquoy noſtre cauallerie
Prenant la route de la Brie
L'ennemy s'enfuyt tout net,
Et pas vn d'eux ne *remanet*,
Mais bien vne quantité grande
De bleds & de viue viande
C'eſt à dire, de beſtial
Qui fut malgré le Cardinal
Gayement à Paris receuë
Et dont la Ville eſt bien pourueuë.

Lors on tira des fuſeliers
Des Colonelles des quartiers
Et de la noble Bourgeoiſie
Il alla quelque compagnie
Pour faire garde à Chaſenton.

Tandis qu'on mena, ce dit-on
La garniſon faire ſes orges
Deuers Ville-neufue S. Georges
Et dedans Brie-Comte-Robert
Crainte qu'il ne fut pris ſans vert.

Le Dimanche Monſieur Tancrede
Fut bleſſé d'vn coup ſans remede,
Bleſſé dis-ie d'vn coup mortel,
L'yſſu du coſté paternel
Du feu Duc de Rohan ſon pere,
Il eſtoit Religionnaire,
Du reſte vn enfant tres-bien né,
Auſſi vaillant qu'infortuné.
Il donnoit beaucoup d'eſperance,
Mais le mauuais deſtin de France
A conſenty qu'il ait pery
Comme il eſtoit auec Vitry,
Noirmouthier & d'autre Nobleſſe,
Car pour ſa premiere proüeſſe
Et pour acheuer ſon Roman
Il rencontra quelque Alleman
De la garniſon de Vincennes
Qu'il ſuiuit à perte d'haleine,
Mais il s'engagea trop auant,
Les Ennemis eſtoient deuant
qui n'eurent pitié de ſon aage
Et le traitterent auec rage.
Parce qu'il en auoit occis
De leurs caualiers plus de ſix:
Ils le chargerent, le bleſſerent
Et dans le Chaſteau le traiſnerent
Où le lendemain ſon deceds
Finit ſa vie & ſon procez.

Le Lundy premiere iournée
Du ſecond mois de cette anné,
Le vaillant Duc d'Elbœuf partit
Ie laiſſe à chanter ce qu'il fit
A quelque plume plus hardie

Il mena force Infanterie
Iuſques dans Brie Comte-Robert
Afin de le mettre à couuert,
Et de donner quelque retraitte
En Brie, à ceux qui font emplette
De marchandiſes pour Paris,
Qui ie croy n'en ſont pas marris.

L'on a trouué chez certain homme,
Appellé Pauillon, la ſomme
De cent dix mille eſcus bien faits
Que la Cour ſuiuant ſes Arreſts
A fait mettre à l'Hoſtel de Ville,
Comme auſſi bien de l'vſtencille,
Vaiſſelle d'argent, & deniers
Chez beaucoup de particuliers
Que ces grands voleurs de Finance
Ont cachez auant leur abſence.

Ce iour fit vn Arreſt la Cour
Que par la force ou par amour
On feroit porter la recepte
Que les Receueurs auroient faitte
Soit de Chalons, ſoit de Moulins,
Dans les coffres des Eſcheuins,

Et lors dans la grande Eſcurie
Le Regiment d'Infanterie
Du puiſſant Prince de Conty
Dont le feu n'eſt point rallenty
Et qui nous promet la ruyne
De l'inſoence Mazarine,
Dans le manege fit ſerment
A deux Meſſieurs du Parlement.

Nos Generaux donnent tel ordre
Qu'on a touſiours eu dequoy mordre,
L'on a receu force conuois
De viures à diuerſes fois.

Nous auons aduis veritable
De S. Germain (choſe effroyable)
Que les Mazarins ont nus mis
Tous les hommes qu'ils nous ont pris,
Et que la rage Cardinale
Les a ſans raquette & ſans balle,
Enfermez au trippot du lieu
N'ayant reconfort que de Dieu.

Et depuis pour fraiſche nouuelle
Qu'il eſt venu de la gratelle
Au Cardinal à beau muſeau
Et qu'il a pillé Palaiſeau,
Fontenay, Sceaux fort belle terre
Où ces barbares gens de guerre
Ont fait aux maiſons à clochers
Pis que ne feroient des Archers,
Ny les voleurs de S. Sulpice,
Car ils ont pris iuſqu'au calice,
Vriné dans les Beneſtiers
Rompu les bras aux Marguilliers,
Des Surplis fait des chemiſettes
Et beu tout le vin des burettes,
Deſchiré beaucoup d'Oremus,
Eſteint les lampes, & de plus
On ſçait que des plus belles chappes
Les coquins ſe ſont fait des cappes.

Le Mardy du courrant le deux
Noſtre Courrier eſtoit boiteux
Et ne pût pas aux lieux ſe rendre
Où ces nouuelles il doit prendre.

Mercredy par commandement
De Noſſeigneurs de Parlement
L'on fit ſaiſir de la vaiſſelle
Et des meubles de Particelle
Sur-Intendant depoſſedé,
Et ceux d'vn autre poſſedé,
D'vn fripon, d'vn pendart, d'vn homme

Elle eſtoit d'argẽt, mais le vers ne l'a pû ſouffrir.

qui par tout Catelan se nomme,
Maltoutier en diable & demy
Et de tout temps grand ennemy
De la felicité publique
Autheur de la plus tyrannique
Mode, de charger les François.

Ieudy quatrieſme du mois
La Cour voulut que vint deſduire
Tout Marchand qui vend dequoy mire
I'entends des piques, des mouſquets,
Hallebardes & piſtolets,
Par qui le corps humain s'offence,
Déduire, dis-je en la preſence
De Meſſieurs qui l'ont arreſté
Leurs armes & la quantité,
Que tous Marchands feront paroiſtre
Ce qui d'armes chez eux peut eſtre
Enjoint de le dire ſans fard,
Deffence d'en mettre à l'eſcart
Sur peine d'eſtre confiſquable
Et payer le double, applicable
Vn tiers à ceux qui nommeront
Les meſchans qui les cacheront.

Mais (ô malice qui m'effraye)
Sur ce qu'à S. Germain en Laye
Le Priué Conſeil a caſſez
Tous les actes qu'on a paſſez
Et les contracts qui ſont à faire
A Paris pardeuant Notaire
Depuis l'enleuement du Roy,
Iugement contraire à la Loy,
A deſſein que chacun ſe morde
Et pour ſemer de la diſcorde.
En fin contre toute equité
Par la Cour il eſt arreſté
Que tout acte fait or la ville
Entre priuez, entre famille.
Et toute autre communauté,

N'en ſera moins executé,
Comme tres-bon & tres-vallable.

Ce meſme iour ſortant de table
Où l'on ſeruit force roſty,
Monſieur le Prince de Conty
Suiuy d'vne grande cohuë
Fit faire à ſes Gardes reueuë,
Enſemble à ſon beau Regiment
De Caualliers, & meſmement
A ceux de Marſillac en ſuitte;
Ce Prince menoit à ſa ſuitte
Les genereux Meſſieurs d'Elbœufs
Qui n'auoient rien preſque des œufs
Tant leur ardeur infatigable
Les fait peu demeurer à table.

L'Ennemy pour nous faire mal
Sçachant que force beſtial
Nous venoit du coſté de Brie
Bleds, farine, autre drollerie
Qui garde l'homme de la faim
Et qui retarde ſon deſſein,
Il en cuida creuer de rage,
Et pour nous boucher ce paſſage
Ayant en vain attaqué Bry,
Qui n'eſtoit pas ſon fauory
Pour auoir refuſé les portes
A des Mazarines cohortes,
Il tourna deuers Leſigny
Chaſteau iadis à Conchigny
Que par Iuſtice on deuoit rendre
Et que Mazarin peut pretendre
Comme ſucceſſeur du Marquis,
Et quaſi du meſme païs:
Mais de la canaille ruſtique
Qui n'entendoit pas la prattique,
Et quelques ſoldats au milieu
Venus de Brie voiſin du lieu,
Reſpondirent auec rudeſſe

(dont l'Ennemy conçeut triſte)
que ce ſeroit pour l'autre fois;
Ce fut le cinquieſme du mois.

Que quelques Trouppes Mazarines
Pour continuer leurs ruynes
Et le degaſt du plat pais
Prirent leur vol de S. Denis.
Helas que tu dois eſtre en trance
Pauure Meſnil Madame-Rance,
Crois-tu t'eſchapper de leurs mains
Non, non, ces Tygres inhumains
Conſeruant pour toy trop de hayne,
Sçache que ta perte eſt certaine
Ils ſe ſouuiennent fraiſchement
Qu'vn Conſeiller du Parlement
Ce bon Senateur de Brouſſelles
Le nœud de toute la querelle,
Leur victime digne de los
Fut retiré de ton enclos.
Leurs eſprits ſont encore malades
Du iour paſſé des barricades
Que le Bourgeois ſe cantonna
Tant que leur Pere retourna.
(Remarque belle & non commune
D'où croiſt tous les iours leur rancune,
Et fatalle à leur ſouuenir
Que pour le faire reuenir
Il fallut boucher tout paſſage)
Auſſi ce fut de Dieu l'ouurage:
Mais retournons vers le Meſnil
Où les diables mirent au fil
Trenchant de leurs cruelles lames
Enfans, vieillards, hommes & femmes:
Ils firent acte de larrons,
Par eux des bourgs aux enuirons
Les maiſons furent dé meublées.

Ce iour les Chambres aſſemblées.
Vendredy cinq de Fevrier

La Cour ayant receu Courier
Apportant lettre & signature,
Delibera sur l'Escriture.
C'estoit du Parlement Normand
Semestre inuolontairement,
Il rendoit des graces au nostre
Qui daignoit faire part à l'autre
De ses deliberations
Et saintes resolutions:
Puis il nous donnoit asseurance
De mettre toute la puissance
A conseruer l'authorité
Entiere de sa Majesté
Et pour ce faire (c'est le terme)
Veut que leur vnion soit ferme
La Cour ayant leu cet escrit,
Comme la Dame a de l'esprit
Elle resua sur cette lettre
Et sur ce qu'on auoit fait mettre
Dans cette Cour de Parlement,
Vn nouueau Semestre Normand,
Et sur ses Arrests du trentiesme,
Sur celuy du vingt-septiesme
Du mois escoulé de Ianuier,
Et du premier de Feurier.
Apres vne audience belle
A Myron deputé d'icelle.
Nostre Cour prudente ordonna
Que response escritte on donna
A cette Cour de Normandie
Pour demeurer ensemble vnie
Sans qu'elles puissent par apres
Abandonner leurs interests.
Veut en outre prendre la peine
De dresser cahiers à la Reine
Sur l'iniuste establissement
Du Semestre en ce Parlement,
Semestre que la Cour declare
Mais par vne action barbare

Vne ignorance, vn attentat
Contre les regles de l'Eſtat:
Tient les perſonnes eſleuées
Par ce Semeſtre pour priuées:
Confirme l'Arreſt de Ianuier
Qui porte que tout Officier
Et membre des Cours Souueraines
Qui mettra ſes ſoins & ſes peines
A pouſſer tel Iuge nouueau,
Ne paſſera que pour vn veau,
Et dechéera de ſon Office
Comme incapable d'exercice.
Et veut que dans le compliment
que doit receuoir le Normand,
On l'inuite à faire le meſme
Et fulminer vn anatheme
Contre l'homme Sicilien
Tel qu'a fait le Pariſien.

L'on fiſt lecture à l'audience
Des trois Arreſts de conſequence
Que Myron auoit apportez
Et que Roüen auoit dictez
Deuant le Duc de Longueuille
Le Gouuerneur de cette Ville,
Et de la Prouince au pommier,
L'vn eſt du vingt-ſept de Ianuier
Portant que cette Cour annulle
Tous les Edicts: & tient pour nulle
L'inique Declaration
Par qui la fabrication
Du nouueau Semeſtre s'eſt faite;
Et toute ſa fuitte indiſcrette
Comme au preiudice des Loix
Qui deffendent de tels emplois.
L'autre du trentieſme, donne ordre
que l'on informe du deſordre
Des vols, des excez, des dégaſts,
Qu'ont fait au païs les ſoldats

Deffend à tous ſur cette terre
De leuer aucuns gens de guerre
D'en loger, ou d'en receuoir
Sans l'attache & ſans le pouuoir
Receu du Duc de Longueuille.
Le troiſieſme il eſt fort vtille,
Et veut qu'aux Bureaux generaux
Soient portez les deniers Royaux
Des Tailles & des droits qu'on leue
Tant qu'vn autre ordre les releue.

Apres auoir leu ces Arreſts,
La Cour voyant les intereſts
Qu'elle auoit d'inſtruire la France
Et ſçachant le peu de créance
Que donnoient les Courriers communs,
Choiſit de ſon corps quelques-vns
Iuſqu'à ſix, qu'il luy plût commettre
Pour eſcrire & receuoir lettre
Par le païs de tous coſtez
Ou leurs pacquets ſeront portez.

C'eſt ce iour ſi ie ne me blouze
Que l'Archeueſque de Thoulouze
Eſt arriué de S Germain
Si ce ne fuſt le lendemein ;
Mais nenny : ce fut ce iour propre
Qu'elle de ſon mouuement propre
Preſcher la bonne intention
De la Cour, & l'affection
De Paris pour le Roy de France
En forme d'vne Remonſtrance,
Sans qu'on l'eſcoutaſt, il aduint
que le zelé Prelat reuint.

Ce iour merite quelque notte
Puiſque le Mareſchal la Motho
Et le vaillant Duc de Beaufort
qui fait tout noſtre reconfort,

Sortis auec cauallerie
Pour purger les chemins de Brie
Des picoreurs de S. Denis,
Virent pres les bois de Bondis
Vne forte Trouppe & tres-grande
De cauallerie Allemande.
Demander ſi nos Generaux
Furent auſſi-toſt à ſon dos,
Seroit vn crime que ce doutte
L'Allemand eſt mis en déroutte
Apres s'eſtre bien deffendu;
Iuſques-là meſmes qu'vn pendu
qui commandoit à cette Trouppe
(quand i'y penſe ma voix s'étouppe)
Vint tirer à bruſle-pourpoint
Sur Beaufort qui ne branſla point
Mais d'vn reuers de cimeterre
Il ietta l'Allemand par terre
(Le Courrier dit de piſtollet)
Enfin le coup ne fut pas laict:
Le droſle en eſt au cimetiere
Et mort à preſent la pouſſiere:
Ses ſoldats, crainte de mourir
Se reſolurent de courrir:
Pluſieurs ſur le champ expirerent
d'autres priſonniers demeurerent.

Fin du quatrieſme Courrier.